

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne**  
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

**Arrêté du Président**

**N° 2019-114**

**MC/MA**

**OBJET : Concours externe et interne d'ingénieur territorial, session 2019. Composition du jury.**

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté du 27 février 2016 fixant le programme des épreuves des concours externes et internes pour le recrutement des ingénieurs territoriaux et de l'examen professionnel prévu au 1° de l'article 10 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat,

Vu l'arrêté n°2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2018-365 du 16 novembre 2018 portant ouverture de la session 2019 des concours externe et interne d'ingénieur territorial,

Vu l'arrêté n° 2018-384 du 30 novembre 2018 portant liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2019,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,

Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour la session 2019 des concours externe et interne d'Ingénieur territorial,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Mutualisation des coûts des  
093-287500060-20190516-2019-114-AR  
Date de télétransmission : 23/05/2019  
Date de réception préfecture : 23/05/2019  
.....

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2019 des concours externe et interne d'ingénieur territorial,

## ARRETE

**Article 1 :** Le jury de la session 2019 des concours externe et interne d'ingénieur territorial, se compose comme suit :

### **Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Anne BOUCHE, ingénieur territorial principal à Boissy Saint Léger  
Hafida BOUZEMI, ingénieur territorial principal à Noisy le grand  
Bérangère BRESCIA-TRANQUILLE, ingénieur territorial principal à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud  
Vincent CHRETIEN, ingénieur territorial principal à l'EPT Plaine Commune  
François CRISTINI, ingénieur territorial en chef au S.I.A.A.P  
Nathalie GOSSELIN, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP  
Nordine HABIBECHÉ, représentant du C.N.F.P.T  
Daniel LECOMTE, ingénieur territorial en chef à l'OPH Seine Ouest Habitat  
Elodie MONTAIN, ingénieur territorial en chef à l'EPT Plaine Commune  
Karine MULLET, ingénieur territorial principal à Nogent sur Marne  
Sylvain PASQUET, ingénieur territorial principal à l'agglomération Cœur d'Essonne  
Natacha SEGAUD, ingénieur territorial principal à Boulogne-Billancourt  
Jérôme VAUGON, ingénieur territorial principal à Charenton le Pont

### **Collège des personnalités qualifiées :**

Souleyman BACHIR, responsable service sécurité conditions de travail et santé au S.I.A.A.P  
Jean-Pierre BULTIEAU, président du Jury, chef de projets au département du Val de Marne  
Sandro CARAFA, directeur général adjoint à Malakoff  
Nicolas DEVERRE, chef de service parcs et jardins à l'EPT Grand Paris Seine Ouest  
Jean-Philippe DELUCHEY, directeur du service Systèmes d'Information et Télécommunications à Ermont  
Matthieu MARTIN, directeur des services techniques à Morsang sur Orge  
Gilles NICOD, directeur des services techniques à la Courneuve  
Bruno REA, chef de pôle patrimoine et installations sportives à l'I.N.S.E.P  
Joseph SALAMON, directeur du développement territorial au département des Hauts de Seine  
Karine SPERANDIO, directrice générale des services techniques au Sycotm  
Olivier TASTARD, chef de division à la Ville de Paris  
Seydou TRAORE, membre de l'enseignement supérieur, maître de conférences de droit public à l'université de Reims  
François WAHL, directeur général des services techniques, retraité

### **Collège des élus locaux :**

Johara AMAROCHE, conseillère municipale de Cachan  
Béatrice BODIN, adjointe au maire de Garches  
Pierre BORNE, adjoint au maire de Marolles en Brie  
Philippe EDMOND, conseiller municipal de Maisons-Alfort  
Catherine HERVE, conseillère municipale de Maisons-Alfort  
Marie-Laure HODE, conseillère municipale de Livry-Gargan  
Elvira JAOUEN, maire de Courdimanche  
Françoise KERN, adjointe au maire de Pantin  
Claire MARTI, adjointe au maire de Cachan  
Florence MARY, suppléante du président du jury, adjointe au maire d'Ermont  
Christophe PAQUIS, adjoint au maire des Lilas  
Yannick PIAU, conseillère municipale de L'Hay les roses  
Viviane VAN DE POELE, conseillère municipale déléguée de Romainville

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 16 mai 2019  
Pour Le Président et par délégation,  
La Directrice des concours,



Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20190516-2019-114-AR  
Date de télétransmission : 23/05/2019  
Date de réception préfecture : 23/05/2019